



(Une société en phase de développement)

.....
Rapport de gestion
Pour la période de trois mois terminée
le 31 mars 2008

Introduction

Ce rapport de gestion, préparé par la direction d'Osisko Exploration Ltée (« Osisko » ou la « Société »), présente une analyse des résultats consolidés d'exploitation et de la situation financière de la Société pour la période terminée le 31 mars 2008. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Société pour la période terminée le 31 mars 2008 ainsi que les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, incluant les notes afférentes. Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens. L'information présentée dans ce rapport est en date du 7 mai 2008.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les futurs résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des situations géologiques imprévues ou des données géologiques erronées, des risques environnementaux incluant des réglementations environnementales plus sévères, des conditions imprévues qui sont défavorables à l'extraction, des situations politiques défavorables, la capacité à relocaliser une partie des résidents de Malartic et des changements de réglementation et de politiques gouvernementales. Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, à moins qu'ils soient requis par les autorités réglementaires.

Faits saillants

- Dépôt de l'Étude d'évaluation préliminaire du projet Canadian Malartic
- Achèvement du programme de forage intercalaire sur le gisement Canadian Malartic
- Engagement d'acquérir une flotte d'équipement minier avec un soutien financier de 83 millions de dollars US
- Création d'un fonds de développement durable pour les résidents de Malartic
- Progrès soutenus dans le programme de relocalisation
- Réception du prix Bill Dennis du Prospecteur de l'année

Affaires de la Société et sommaire des activités

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de propriétés minières, dans le but de découvrir et de développer des gisements métallifères. L'objectif corporatif de la Société vise présentement le développement du projet Canadian Malartic localisé à Malartic, Québec. La Société a publié une Étude d'évaluation préliminaire sur le projet le 31 mars 2008, basée sur des ressources aurifères présumées de 8,4 millions d'onces, établies conformément au Règlement 43-101 et publiées en juillet 2007. La Société détient un vaste portefeuille de propriétés à Malartic et poursuit un programme intensif d'exploration pour accroître son inventaire actuel de ressources.

Projet Canadian Malartic

La Société a présenté un rapport d'Étude d'évaluation préliminaire (« l'étude ») du projet aurifère Canadian Malartic, détenu à 100 % et situé à Malartic, Québec. Les données de l'étude ont été compilées par BBA inc., en collaboration avec RSG Global Consulting, G Mining Services, Genivar, Golder Associés et le groupe technique d'Osisko. Osisko a rendu publique ses réserves présumées actuelles de 8,4 millions d'onces d'or à la mi-juillet. Pour les besoins de cette étude d'évaluation préliminaire, seules les ressources présumées entre la surface et une profondeur verticale de 400 mètres ont été considérées. Un prix de l'or à 775 \$ US l'once a été appliqué pour l'analyse financière, et les prix courants des biens et matériaux ont été utilisés.

Les résultats de l'étude sont fort encourageants et Osisko continue à travailler sur l'étude de faisabilité finale du projet Canadian Malartic, qui devrait être terminée d'ici la fin de l'année. Selon l'étude, Canadian Malartic produira, au cours des trois premières années, une moyenne de 572 000 onces d'or par année à une teneur moyenne d'alimentation de 1,05 g/t Au et à un coût moyen de 314 \$ US l'once (redevances incluses). Durant les trois premières années, l'exploitation générerait des flux de trésorerie avant impôts de 731 millions de dollars US. Sur une durée de vie projetée de la mine de 14 années, le gisement actuel produirait une moyenne de 457 800 onces d'or par année à un coût moyen d'exploitation de 381 \$ US l'once (redevances incluses), ce qui générerait des flux de trésorerie d'exploitation avant impôts de 2,58 milliards de dollars US, dont plus de 1 milliard de dollars US de flux de trésorerie avant impôts générés dans les cinq premières années de production. L'étude présente un taux de rendement interne (en utilisant un taux d'escompte de 5 %) de 22,2 % et une période de recouvrement de l'investissement de 39 mois.

Les points saillants de l'étude sont résumés dans le tableau suivant :

Estimation de la quantité d'or extraite (oz)	7 794 000	(selon les contraintes <i>Whittle Pit</i>)
Estimation de la quantité nette d'or récupérée (oz)	6 547 000	(selon un taux de récupération de 84 %)
Production aurifère annuelle moyenne (oz)	457 800	(572 000 – 1 ^{re} à 3 ^e année)
Coût d'exploitation par once		
- avant redevances	369 \$ US	(301 \$ US – 1 ^{re} à 3 ^e année)
- redevances incluses	381 \$ US	(314 \$ US – 1 ^{re} à 3 ^e année)
Investissement initial (« CAPEX »)	760 M \$ US	
Investissement initial (« CAPEX ») par once	116 \$ US	
Investissements d'immobilisation de maintien	59 M \$ US	
Coûts de fermeture	52 M \$ US	
Flux de trésorerie d'exploitation avant impôts	2 582 M \$ US	
TRI – avant impôts (5 % d'escompte)	22,2 %	
Période de recouvrement de l'investissement	39 mois	
Durée de vie de la mine	14,3 années	

Le programme initial d'investissement en immobilisations se chiffre à 760 millions de dollars US et est résumé ci-dessous :

(en millions de dollars US)

Équipements miniers	92,9 \$	
Préproduction minière	<u>22,2 \$</u>	115,1 \$
Usine de traitement du minerai		351,0 \$
Gestion des résidus et de l'eau		27,9 \$
Électricité et communications		19,7 \$
Bâtiments administratifs et infrastructures auxiliaires		29,2 \$
Développement de la communauté et programme de relocalisation		82,0 \$
Frais indirects		51,5 \$
Frais du propriétaire		<u>11,0 \$</u>
		687,4 \$
Contingence		<u>72,6 \$</u>
Total		760,0 \$

L'investissement en immobilisations de maintien est évalué à 59 millions de dollars US et les coûts de fermeture ont été prévus à 52 millions de dollars US.

Le plan d'exploitation minière préliminaire a été établi d'après les ressources présumées calculées par RSG Global Consulting Pty. Ltd. L'optimisation de la fosse à ciel ouvert a été faite à partir du logiciel Whittle, qui se base sur l'algorithme de Lerchs-Grossmann. L'optimisation de la fosse a donné un taux de conversion de 92 % de la ressource inférée publiée en ressource minière.

Le gisement sera exploité à ciel ouvert selon la méthode traditionnelle en utilisant une flotte initiale de 12 camions d'une capacité de 227 tonnes, deux pelles hydrauliques électriques, ainsi que de l'équipement auxiliaire divers pour soutenir les opérations minières. Le taux de production journalier de la mine est estimé à 120 000 tonnes, incluant le matériel stérile. Le ratio stérile / minerai est estimé à 1,16 pour 1.

Le procédé de traitement du minerai choisi est de type conventionnel de cyanuration et récupération de l'or par charbon activé (« carbon in pulp ») avec une usine d'une capacité nominale de 55 000 tonnes par jour (20 millions de tonnes par année) basée sur une disponibilité d'opération de 92 %. Le taux de récupération de l'or est estimé à 84 % à partir d'une teneur d'alimentation moyenne de 1,2 g/t Au comme critère de conception.

Afin de minimiser l'impact du projet sur l'environnement, l'utilisation d'une technologie de résidus miniers épaissis a été retenue. Le plan proposé prévoit la disposition des résidus sur les anciens parcs à résidus de la mine East Malartic.

Coûts d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des coûts d'exploitation pour chaque année, en se basant sur un taux moyen de récupération de l'or de 84 % :

Année	Tonnes traitées (000)	Teneur moyenne (g/t Au)	Production aurifère (000 oz)	Coût/once redevances non incluses⁽¹⁾	Coût/once redevances incluses⁽¹⁾
2011	20 075	1,02	556	311	325
2012	20 075	1,13	615	277	289
2013	20 075	1,00	544	319	331
2014	20 075	0,82	447	383	394
2015	20 075	0,74	403	436	448
2016	20 075	0,65	354	500	512
2017	20 075	0,76	414	428	440
2018	20 075	0,83	450	398	410
2019	20 075	0,90	486	374	385
2020	20 075	0,76	411	390	401
2021	20 075	0,76	413	390	402
2022	20 075	0,81	438	371	383
2023	20 075	0,87	474	347	359
2024	20 075	0,87	473	319	330
2025	6 647	0,39	70	530	542
Total	287 697	0,84	6 547	369	381

(1) En dollars US

Selon le scénario de base d'un prix de l'or à 775 \$ US l'once, le taux de rendement interne (TRI) est estimé à 22,2 % avant impôts et sans considération de l'effet d'endettement. Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité selon divers scénarios de prix :

Prix de l'or (\$ US)	TRI (%)	VAN à 5 % d'escompte (millions de \$ US)	VAN à 0 % d'escompte (millions de \$ US)
650	13,0	394,5	904,7
775	22,2	952,3	1 710,8
900	30,5	1 464,1	2 516,9
1 000	36,8	1 891,9	3 161,7

Prochaines étapes

La Société s'affaire à terminer l'étude de faisabilité et l'évaluation de l'impact environnemental d'ici la fin du troisième trimestre ou le début du quatrième trimestre 2008.

L'étude d'évaluation préliminaire complète est disponible sur www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.osisko.com.

Programme de forage

La Société a poursuivi son programme intensif de forage en complétant 85 300 mètres au cours du trimestre. Un record mensuel de 30 970 mètres a été établi en février alors que 15 foreuses étaient en activité. Les travaux de forage sur le gisement Canadian Malartic se sont achevés à la fin-mars, et tous les travaux de descriptions de carottes et les analyses devraient être complétés d'ici la fin du mois de mai. Après avoir complété la compilation de tous ses résultats de forage, la Société prévoit être en mesure d'annoncer une estimation de ressources mesurées et indiquées vers la fin de juin ou le début de juillet, qui servira pour l'Étude de faisabilité devant être réalisée plus tard dans l'année.

Les statistiques de forage pour la période sont les suivantes :

	Sondages	Mètres
Canadian Malartic	220	54 355
Exploration	28	9 155
Stérilisation	142	21 790
Total	390	85 300

La Société explore également différentes cibles prometteuses sur les propriétés adjacentes au projet Canadian Malartic qui pourraient améliorer les paramètres économiques du projet et prolonger la durée de vie de la mine. Jusqu'à présent, le programme d'exploration a livré des résultats prometteurs dans la zone Barnat, la zone du Porphyre Ouest, la zone Gouldie, et en profondeur dans la zone Norrie. De plus, la Société continue d'obtenir des résultats positifs dans la zone Jeffrey, située sur une propriété où la Société est en voie d'acquérir une participation de 70 % auprès de Mines de la Vallée de l'or Ltée.

En 2008, la Société entend réaliser un programme d'exploration totalisant 100 000 mètres de forage sur diverses cibles, pour compléter les 85 300 mètres de forage réalisés au cours du premier trimestre sur le projet Canadian Malartic. Ce programme est l'un des plus agressifs parmi les sociétés aurifères et sera financé à même le produit d'un financement accréditif de 25 millions \$ réalisé en juillet 2007.

Le tableau suivant présente les dépenses à ce jour sur les diverses propriétés :

Propriété	Au 31 décembre 2007	Frais d'exploration	Crédits d'impôt et droits miniers	Au 31 mars 2008
	(000\$)	(000\$)	(000\$)	(000\$)
<u>CANADA</u>				
CANADIAN MALARTIC	21 849	11 750	(3 710)	29 889
<i>Forage</i>		7 876		
<i>Géologie et géophysique</i>		665		
<i>Analyses</i>		837		
<i>Échantillons</i>		747		
<i>Coupe de ligne et préparation de base de forage</i>		345		
<i>Arpentage</i>		37		
<i>Calcul des ressources</i>		45		
<i>Frais de gestion</i>		661		
<i>Administration et logistique</i>		174		
<i>Équipement et véhicules</i>		290		
<i>Amortissement</i>		73		
CADILLAC	259	5	(2)	262
<i>Géologie et géophysique</i>		5		
MALARTIC CHL	565	184	(60)	689
<i>Forage</i>		149		
<i>Géologie et géophysique</i>		5		
<i>Analyses</i>		15		
<i>Échantillons</i>		8		
<i>Frais de gestion</i>		7		
EAST AMPHI	265	216	(70)	411
<i>Forage</i>		165		
<i>Géologie et géophysique</i>		7		
<i>Analyses</i>		23		
<i>Échantillons</i>		10		
<i>Frais de gestion</i>		10		
<i>Administration et Logistique</i>		1		
<u>BRÉSIL</u>				
CASTELLO	319	28	-	347
	23 257	12 183	(3 842)	31 598

Prix Bill Dennis du Prospecteur de l'année

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (« ACPE » - « PDAC ») a décerné le prix Bill Dennis du Prospecteur de l'année 2007 à Osisko. Ce prix, qui honore la mémoire d'un ancien président de l'ACPE, est remis annuellement lors du congrès annuel de l'association afin de souligner l'importante contribution d'une personne ou d'une équipe à l'industrie de la prospection et/ou de l'exploration. Osisko a été récompensée pour sa découverte et son ambitieuse expansion des ressources aurifères sur la propriété Canadian Malartic, ainsi que la détermination de la Société de passer à l'étape de la production en 2010.

Relations avec la communauté de Malartic

La Société maintient un programme communautaire actif à Malartic. Le programme offre à la Société une voie de communication pour annoncer diverses initiatives liées au projet, dont le programme de relocalisation, et pour recevoir les commentaires de la population.

La Société et le Groupe de consultation communautaire ont animé plusieurs rencontres au cours de la période, incluant deux rencontres publiques générales pour dévoiler les résultats des différentes études complétées dans le cadre de l'Étude d'impact environnemental et pour communiquer des mises à jour du projet.

Sur le plan de la relocalisation, la Société continue de réaliser des progrès substantiels, incluant :

- i. L'achèvement des infrastructures dans la rue de démonstration du nouveau site de développement urbain;
- ii. Des rencontres avec des familles qui seront impliquées dans le premier déménagement prévu au milieu de l'été 2008;
- iii. Des discussions avec la commission scolaire, les autorités de la santé et la garderie pour le transfert des bâtiments institutionnels. Les plans architecturaux ont également été préparés et soumis pour examen;
- iv. Des discussions avec les 205 familles qui seront relocalisées. Jusqu'à présent, la Société a acquis 61 maisons et a complété l'assignation de quelques 120 lots pour accommoder les transferts de maisons à venir.

La Société a également mis sur pied un nouveau bureau dans la communauté au début du mois de janvier, et a recruté les principaux membres de son équipe de relations communautaires.

De par son engagement à améliorer la qualité de vie à Malartic, la Société a mis sur pied un fonds de développement durable, le Fonds Essor Malartic Osisko (« FEMO »), au cours du premier trimestre. La Société a garanti l'attribution de 300 000 actions d'Osisko et s'est engagée à y verser 150 000 \$ par année pendant toute la durée d'exploitation de la mine Canadian Malartic. Le FEMO est dirigé par un conseil d'administration composé de sept membres, dont deux représentants d'Osisko, un représentant du conseil municipal de Malartic, un représentant de la Chambre de commerce de Malartic, et trois autres membres. Le conseil sera responsable d'allouer du soutien financier à divers groupes communautaires.

Engagements au niveau des équipements miniers

La Société poursuit l'acquisition des principaux équipements nécessaires pour le développement du projet Canadian Malartic. La Société a conclu une entente avec Hewitt Équipement Ltée, dans le but d'acquérir une flotte d'équipement minier comprenant 12 camions de halage Caterpillar 793F de 227 tonnes, 2 pelles électriques O&K RH340B FS, et divers équipements miniers auxiliaires de marque Caterpillar. L'entente porte sur un engagement d'environ 83 millions de dollars US. Dans le cadre de

cette entente, CAT Financial SARL de Zurich s'est engagé à arranger et à procurer le financement par Services financiers Caterpillar Ltée du Canada.

La première tranche du financement sera utilisée pour se procurer de l'équipement mobile de construction, pour une valeur d'environ 5 millions de dollars US, et devrait être disponible d'ici la livraison prévue des équipements en juin 2008. Le montant restant sera mis à la disposition de la Société en 2009 et 2010 et sera remboursable sur une période de 60 mois. L'entente demeure assujettie à la réalisation de différentes conditions préalables.

Osisko a aussi commandé un troisième broyeur et son moteur qui lui permettra d'augmenter la capacité quotidienne à 55 000 tonnes par jour.

Le 10 mars 2008, la Société a conclu une entente avec le Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds ») dans le but d'obtenir un financement par emprunt non garanti de 20 millions de dollars. Le prêt, consenti pour une durée de sept ans, portera intérêt au taux de 9,5 %, payable en actions ou en espèces avant le début de la production commerciale, puis en espèces par la suite. Le capital sera remboursé en un minimum de 48 versements égaux, débutant au plus tôt soit au début de la production commerciale ou 36 mois suivant la date de clôture.

La Société attribuera également au Fonds un total de 1 100 000 bons de souscription, valides pour une période de 60 mois au prix d'exercice de 7,46 \$. La Société pourrait accélérer l'exercice des bons de souscription si les actions d'Osisko se transigeaient à un cours largement supérieur au prix d'exercice au cours de la période d'exercice des bons de souscription. La transaction devrait se finaliser en mai 2008.

Informations trimestrielles

Les informations financières trimestrielles sélectionnées pour les huit derniers trimestres sont les suivantes (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action):

	2008	2007				2006		
	Q1	Q4	Q3	Q2	Q1	Q4	Q3	Q2
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie ⁽¹⁾	163 148	182 078	79 878	69 295	86 693	12 895	15 297	17 572
Fonds de roulement	167 408	183 476	83 799	64 806	89 250	15 156	14 148	17 164
Actif total	267 703	264 394	137 087	115 516	109 403	31 581	25 725	25 706
Capitaux propres	253 964	252 538	132 689	109 260	105 450	28 039	23 503	23 709
Bénéfice net (Perte nette)	4 687	(1 827)	(5 372)	(3 887)	(706)	(5 032)	(694)	(790)
Bénéfice net (Perte nette) par action ⁽²⁾	0,03	(0,01)	(0,04)	(0,03)	(0,01)	(0,04)	(0,01)	(0,01)
Moyenne pondérée d'actions en circulations (000's)	160 423	138 351	134 828	130 588	123 088	112 575	110 863	105 282
Pleinement dilué (000's)	169 421	138 351	134 828	130 588	123 088	112 575	110 863	105 282
Prix de l'action (\$/action) ⁽²⁾								
- Haut	6,56	7,24	6,30	6,62	6,67	5,54	3,57	2,20
- Bas	4,75	4,70	4,06	4,95	4,67	2,50	2,00	1,52
- Fermeture	4,95	5,90	5,45	5,50	5,14	5,54	2,90	2,05
Prix de l'or (moyenne US\$)	927	786	680	667	650	613	622	628
Cours de clôture (US\$/ Can\$)	1,0265	0,9913	0,9948	1,0654	1,1546	1,1654	1,1177	1,1162

(1) Inclus la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

(2) La perte nette par action et le prix de l'action ont été modifiées suite au fractionnement d'actions. Le bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action est égale au bénéfice net (perte nette) de base par action.

Les principales variations de la trésorerie, du fonds de roulement, de l'actif total et des capitaux propres sont principalement attribuables à des placements de capitaux propres, des investissements en exploration et en acquisition d'équipement, ainsi que des frais d'administration. Puisque la Société en est au stade de développement, elle ne génère aucun revenu d'exploitation. Sa seule source de revenus provient des intérêts perçus sur ses liquidités.

Résultats du premier trimestre

(En milliers de dollars)	Trois mois terminé le 31 mars 2008	Trois mois terminé le 31 mars 2007
Salaires et avantages sociaux	570	406
Dépenses générales et administratives	544	398
Rémunération à base d'actions	521	15
Relations avec les investisseurs et développement corporatif	370	307
Amortissement des immobilisations corporelles	50	17
Perte avant éléments suivants	(2 055)	(1 143)
Revenu d'intérêts	1 609	542
Gain (perte) de change	657	(105)
Bénéfice (perte) avant impôts	211	(706)
Recouvrement d'impôts futurs	4 476	-
Bénéfice net (perte nette) pour la période	<u>4 687</u>	<u>(706)</u>

Le bénéfice net au cours de la période est attribuable à la constatation d'un recouvrement d'impôt futur de 4,5 millions de dollars tiré de la renonciation de déductions fiscales en mars 2008 au profit des souscripteurs du financement accordé de 25 millions de dollars réalisé en juillet 2007.

L'augmentation, relativement à 2007, des salaires et avantages sociaux (164 000 \$), des dépenses générales et administratives (146 000 \$) et de la rémunération à base d'actions (506 000 \$), reflète l'ajout de personnel recruté alors que la Société se transforme d'une société d'exploration en un producteur aurifère de taille intermédiaire.

La hausse du revenu d'intérêts s'explique par des liquidités plus élevées à la suite des importantes émissions de titres en 2007. Le gain de change est lié aux variations dans la valeur des placements mis en garantie détenus en dollars américains et convertis en dollars canadiens à la fin de la période.

Flux de trésorerie et source de financement en capital

Comme la Société ne génère pas de flux de trésorerie liés à l'exploitation, Osisko doit amasser des fonds par le biais de financements par capitaux propres ou par emprunts pour financer ses travaux d'exploration, de développement et ses dépenses administratives. La Société maintient un programme actif de relations avec les investisseurs pour avoir accès aux marchés des capitaux par le biais de :

- i. Présentations aux actionnaires actuels et potentiels;
- ii. Participation à des conférences sur les placements miniers institutionnels et individuels;
- iii. Publicités sur l'entreprise dans les médias imprimés et électroniques; et
- iv. Gestion du site web de l'entreprise.

La Société est d'avis qu'un programme dynamique, des résultats d'exploration positifs et une conjoncture générale favorable lui permettent de réduire son coût du capital.

La Société est en voie de finaliser deux ententes de financement, l'une avec le Fonds de Solidarité (20 millions de dollars) et l'autre avec Caterpillar Financial SARL (83 millions de dollars US). De plus, elle a entrepris des discussions avec divers intervenants pour se procurer du financement supplémentaire pour le développement du projet Canadian Malartic. La Société espère obtenir des engagements fermes lui permettant d'amasser les fonds nécessaires au développement du projet d'ici la fin de 2008. La capacité de la Société à obtenir du financement est tributaire de différentes conditions du marché.

Au 31 mars 2008, la Société avait les liquidités suivantes :

(En milliers de dollars)	31 mars 2008	31 décembre 2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	102 663	108 133
Placements temporaires	45 000	55 000
Placements mis en garantie		
Court terme	14 076	17 592
Long terme	1 409	1 353
	<u>163 148</u>	<u>182 078</u>

Les placements mis en garantie sont détenus en certificats de placement garantis libellés en dollars US et ont été versés en garantie d'une lettre de crédit pour l'achat d'équipement à long délai de livraison.

Les placements temporaires constituent des liquidités détenues en certificats de placement garantis auprès d'une grande banque canadienne, dont l'échéance est de plus de 90 jours. La Société ne détient aucun placement dans des papiers commerciaux adossés à des actifs auprès d'institutions financières.

Activités d'investissement

Au cours de la période, la Société a effectué des investissements en espèces de 3,4 millions de dollars. Les investissements sont résumés ainsi :

(En milliers de dollars)	
Propriétés minières et frais reportés	11 910
Immobilisations corporelles	6 925
Sous-total	18 835
Moins :	
Diminution des placements temporaires	(10 000)
Diminution des placements mis en garantie	(4 793)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(687)
Flux utilisés pour l'investissement	3 355

Opérations entre apparentés

La Société a effectué des transactions avec des apparentés dans le cours normal des affaires. Les transactions sont décrites à la note 14 des états financiers, dont en voici les plus importantes :

- i. paiement d'une dépense de loyer à une société contrôlée par un dirigeant : 33 000 \$ (33 000 \$ en 2007);
- ii. dépense de loyer de 23 000 \$ (nil en 2007) par rapport au partage d'un bureau avec un actionnaire important.

Perspectives pour 2008

La Société continuera ses efforts intensifs pour faire progresser le projet Canadian Malartic en :

- i. Complétant l'estimation des ressources mesurées et indiquées;
- ii. Complétant l'Étude de faisabilité et l'Étude d'impact environnemental du projet;
- iii. Progressant dans son programme de relocalisation du secteur sud de la ville de Malartic;
- iv. Déposant ses demandes de permis pour le projet;
- v. S'engageant dans des achats d'équipement; et
- vi. Obtenant le financement nécessaire pour le développement du projet.

De plus, la Société continuera son programme d'exploration régionale pour compléter le projet Canadian Malartic.

Estimations comptables cruciales

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. La Société a subi des pertes depuis sa création, et la continuité de l'entreprise est tributaire de sa capacité à développer une exploitation minière rentable et à continuer d'obtenir les capitaux dont elle a besoin pour ce faire. Pour obtenir ces capitaux, la Société a eu recours à l'émission d'actions ordinaires et autres titres de capitaux propres.

Les estimations comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires comprennent la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins des calculs d'amortissement, l'évaluation des actifs miniers, l'établissement des impôts futurs et l'évaluation de la rémunération à base d'actions et des bons de souscription. Ces estimations reposent dans une large mesure sur le jugement et sont, ou pourraient être, influencées par des facteurs importants sur lesquels la Société n'exerce aucun contrôle.

La possibilité de récupération par la Société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes se fonde sur la conjoncture du marché des métaux, les ressources minérales liées aux propriétés minières et les coûts futurs éventuels liés à la réalisation ultime par l'entremise d'une exploitation minière ou de la vente. La Société a pour pratique de capitaliser la totalité des coûts d'acquisition, d'exploration et de mise en valeur des propriétés minières jusqu'à la date à laquelle ils sont mis en production, vendus ou abandonnés. Dans le cas d'une mise en production commerciale, les coûts ainsi capitalisés sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Dans le cas de l'abandon d'un projet ou d'une propriété minière, les coûts capitalisés sont alors radiés. Sur une base continue, la Société évalue chaque propriété et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature de l'exploration, les autres évaluations et les travaux de mise en valeur à réaliser. S'il est peu probable que les travaux puissent être réalisés moins de trois ans suivant la fin des activités en cours sur un propriété ou un projet, les coûts reportés liés à cette propriété ou à ce projet sont soit radiés, soit ramenés à la valeur recouvrable estimative, à moins qu'il n'existe des éléments probants permettant de croire qu'une provision pour moins-value ne soit pas nécessaire. Les montants associés aux propriétés minières et aux coûts d'évaluation des propriétés minières représentent les coûts engagés à ce jour, déduction faite des moins-values, le cas échéant, et ne sont pas représentatifs des valeurs réelles actuelles ni des valeurs futures.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions, notons les estimations des dates auxquelles les options et les bons de souscription pourraient être exercés et de la volatilité du cours de l'action. La date d'exercice des options ne dépend pas de la Société, mais bien d'une variété de facteurs dont le cours des actions de la Société et les objectifs financiers des porteurs de ces options. La Société utilise des données historiques pour déterminer la volatilité, conformément au modèle Black-Scholes. Cependant la volatilité future demeure incertaine, et le modèle a ses limites.

Nouvelles normes comptables

(I) Normes comptables nouvellement adoptées

En date du 1^{er} janvier 2008, la société a adopté de nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») portant sur les normes générales de présentation des états financiers, l'information à fournir concernant le capital et les instruments financiers. Les nouvelles normes de l'ICCA sont les suivantes :

Chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*

Le chapitre 1400 définit les exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et à communiquer toute incertitude importante susceptible de jeter un doute sur sa capacité de poursuivre ses activités de façon continue. La société présente l'information de façon adéquate.

Chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*

Le chapitre 1535 définit les exigences à l'égard des informations à fournir qui permettront aux usagers d'états financiers d'une entité d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital tels que les informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait qu'elle se soit conformée à des exigences en matière de capital et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité. Les informations devant être fournies aux termes de ce chapitre sont présentées à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires.

Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*

Chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*

Ces chapitres remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », révisant et augmentant les obligations d'information à fournir tout en reportant ses obligations de présentation. Ces nouveaux chapitres accorderont plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Les informations devant être fournies aux termes de ce chapitre sont présentées à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires.

(II) Nouvelle prise de position relative à la comptabilité

Adoption des Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables annonçait que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront préparer leurs états financiers en conformité avec les normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour tous les états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices financiers débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évaluera l'impact de cette conversion sur ses états financiers consolidés et mettra en place un plan de mise en oeuvre.

Données sur les actions

Structure du capital au 7 mai 2008

Actions ordinaires émises et en circulation : **161 183 193**

Bons de souscription en circulation : **16 780 000**

<u>Date d'expiration</u>	<u>Nombre bons de souscription</u>	<u>Prix d'exercice</u> \$
Août 2008	735 000	5,75
Novembre 2008	2 000 000	4,25
Mai 2009	4 420 000	2,00
Novembre 2009	9 625 000	7,90
	<u>16 780 000</u>	

Options en circulation : **9 257 100**

<u>Date d'expiration</u>	<u>Nombre d'options</u>	<u>Prix d'exercice</u> \$
Mai 2008	594 000	0,16
Juillet 2008	120 000	2,125
Septembre 2008	800 000	0,16
Décembre 2008	800 000	0,16
Mars 2009	550 000	1,60
Septembre 2009	200 000	0,10
Novembre 2009	2 198 100	3,125
Mai 2010	70 000	5,325
Juillet 2010	600 000	5,50
Septembre 2010	600 000	5,46
Mai 2012	1 000 000	5,325
Septembre 2012	1 725 000	5,46
	<u>9 257 100</u>	

Les actions de la Société se transigent sur la Bourse du TSX (symbole OSK) et sur la Deutsche Boerse de Francfort en Allemagne (symbole EWX).

Risques et incertitudes

La Société est une entreprise d'exploration et de mise en valeur de ressources minérales qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont ceux liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, l'existence de réserves pouvant être exploitées de manière rentable, et la capacité de la Société à obtenir le financement exigé pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou à en tirer les produits de disposition d'exploitation. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est de nature très spéculative et est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements communiqués aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits

ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre une partie appréciable de leur investissement.

L'énoncé qui suit revoit un nombre important de risques qui, selon la direction, pourraient affecter les opérations de la Société. D'autres risques, non compris dans cette liste, peuvent ou pourraient éventuellement se manifester dans le secteur d'activité de la Société.

Risque financier

La Société est encore au stade de l'exploration et de la mise en valeur et n'a pas d'historique de rentabilité. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves aurifères qui peuvent être exploitées de façon économique et il n'y a aucune assurance que les opérations futures de la Société seront rentables. Si les travaux en cours d'exploration et de mise en valeur obtiennent du succès, des fonds additionnels pourront être requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur additionnels dans le but de définir un gisement économique ou pour mettre un tel gisement en production. Les sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels types de financement seront disponibles à la Société. De plus, même si de tels financements étaient obtenus avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'ils seront obtenus moyennant des modalités favorables à la compagnie, ou qu'ils lui fourniront des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la Société et sa situation financière.

Risque inhérent à la conjoncture de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur de ressources minières est une activité extrêmement concurrentielle et comporte un degré de risque élevé. La Société doit livrer concurrence à un certain nombre d'autres entreprises qui possèdent des ressources techniques et financières plus importantes. De nombreux risques sont en jeu, que même la combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation prudente pourrait ne pas arriver à contrer. La plupart des programmes d'exploration ne donnent pas lieu à une découverte de minéralisation importante et qui plus est, une minéralisation découverte n'offre peut-être pas une quantité ou une teneur suffisante pour permettre une extraction rentable. La rentabilité commerciale de l'exploitation d'un gisement découvert dépend d'une série de facteurs comme l'infrastructure, le prix des biens, les coûts de l'énergie, l'inflation, les taux d'intérêt, les conditions du marché financier, les possibilités de poursuite, la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée et la réglementation gouvernementale relativement, en particulier, aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'aménagement du territoire, à la participation gouvernementale au projet minier, aux droits d'importation et d'exportation. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement minéralisé important, aucune assurance ne peut être fournie quant à la quantité, à la qualité, à l'importance ou à la teneur des minéraux découverts sur une propriété d'exploration de la Société, et qui justifieraient l'exploitation commerciale ou encore la mise en production de l'un ou l'autre des biens d'exploration de la Société.

Risques inhérents à la collectivité de Malartic

Le principal actif de la Société, le gisement aurifère Canadian Malartic, jouxte la collectivité de Malartic. La mise en production à ciel ouvert du gisement exigera non seulement le soutien et la collaboration du conseil municipal et des résidents de Malartic, mais nécessitera également la relocalisation d'une partie de la ville. Même si la Société a pris toutes les mesures voulues pour s'assurer du soutien majoritaire de la population à l'égard du projet, il n'y a aucune garantie que la Société pourra conclure le contrat social nécessaire pour mettre le gisement en production commerciale.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la compagnie doivent être en conformité avec diverses lois et processus d'examen qui portent sur l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La Société

croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait, cependant, avoir un effet néfaste sur les opérations de la Société.

Risque environnemental

Tous les aspects des activités de la Société sont assujettis à la réglementation fédérale, provinciale et municipale sur l'environnement sur les divers territoires où la Société exerce ses activités. Ces mesures réglementaires disposent, entre autres, du respect de normes de qualité de l'air et de l'eau, de normes d'utilisation du territoire et de remise en état des terres. Elles établissent aussi des limites relativement à la production, au transport, à l'entreposage et à l'élimination de déchets solides, liquides et dangereux. Les lois environnementales évoluent dans un sens où, sur certains territoires, des normes et une mise en application plus strictes sont adoptées et s'accompagnent d'amendes plus élevées dans le cas d'une infraction. Ces lois disposent également de plus en plus d'évaluations environnementales plus rigoureuses de projets envisagés et il en découle un degré de responsabilité accrue pour les entreprises et leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Aucune certitude n'existe en ce qui a trait aux futurs changements de la réglementation environnementale et à la possibilité, le cas échéant, qu'ils auront des effets néfastes sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent être présents sur les biens de la Société sans que la direction en ait actuellement connaissance, ces dangers pour l'environnement ayant pu être causés par les anciens propriétaires ou exploitants.

L'inobservance des lois, des règlements et des exigences de permis en vigueur peut donner lieu à des mesures d'exécution de la loi, y compris des ordonnances émises par un organisme de réglementation ou une instance judiciaire, ce qui pourrait entraîner la cessation des activités de la Société ou leur réduction. Cela peut aussi donner lieu à des mesures correctives exigeant des dépenses en immobilisations, l'installation d'équipement additionnel, ou d'autres mesures correctives. Des parties qui exercent des activités minières, d'exploration ou de mise en valeur de propriétés minières peuvent être tenues de dédommager les groupes ou les personnes ayant subi une perte ou des dommages découlant de ces activités ou se voir imposer des amendes civiles ou pénales pour des infractions aux lois ou à la réglementation en vigueur.

Dans le but de réduire les risques environnementaux inhérents à ses activités d'exploration, la Société a adopté une politique visant à impartir toutes les activités d'exploration à des firmes indépendantes externes. Celles-ci gèrent tous les aspects des programmes d'exploration au nom de la Société et en vertu des contrats qui les lient à la Société, elles assument la responsabilité de toutes les questions relatives à l'environnement et à l'utilisation du territoire.

Risque relatif à l'assurance

L'assurance de la Société ne la protégera pas contre tous les risques possibles liés aux activités d'une société minière. Qui plus est, en règle générale, l'assurance contre les risques comme la pollution de l'environnement ou d'autres dangers découlant de la production n'est pas offerte à des conditions acceptables à la Société ou aux autres sociétés qui oeuvrent dans l'industrie minière. La Société peut faire l'objet de poursuite en responsabilité civile advenant la pollution ou d'autres dangers et pour lesquels elle n'a pas d'assurance ou pour lesquels la Société a décidé de ne pas s'assurer en raison des primes très élevées. Les pertes relatives à ces incidents peuvent entraîner des coûts importants pour la Société et ceux-ci pourraient avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Risque quant au caractère incertain du titre

Même si la Société a obtenu des avis juridiques sur la validité des titres qu'elle possède et qu'elle a pris toutes les mesures possibles pour garantir la validité juridique des titres de biens détenus, y compris le dépôt des documents exigés et le paiement de redevances aux instances réglementaires locales, rien ne garantit que le titre de l'un ou l'autre des biens de la Société ne fera pas l'objet d'une contestation. À l'insu de la Société, une tierce partie peut avoir des titres miniers valides sur une partie des propriétés que détient la Société.

Risque relatif aux conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent aussi agir à titre d'administrateurs et de dirigeants d'autres entreprises des secteurs public et privé et consacrer une partie de leur temps à la gestion de leurs intérêts dans d'autres entreprises. De même, certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent agir également comme administrateurs d'autres sociétés oeuvrant dans l'exploration et la mise en valeur minières. Il s'ensuit que des conflits d'intérêts sont possibles à plus d'un niveau.

Dans la mesure où d'autres sociétés peuvent prendre part à des projets de coentreprise avec la Société ou conclure une transaction d'affaires avec la Société, ces administrateurs et ces dirigeants peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts advenant la négociation et la conclusion d'une entente portant sur l'ampleur de la participation de l'une et l'autre partie. Les lois canadiennes et la politique de la Société exigent que les administrateurs et les dirigeants de la Société agissent en toute honnêteté, de bonne foi, et au mieux des intérêts de la Société et de ses actionnaires. Advenant un conflit d'intérêts, nos administrateurs et nos dirigeants peuvent toutefois avoir à respecter les mêmes règles éthiques à l'égard d'une autre entreprise et il leur faudra alors trouver un juste équilibre entre les obligations et les responsabilités dans les gestes posés, se déclarer en conflit d'intérêts ou s'abstenir de voter sur une question pouvant les mettre en situation de conflit d'intérêts. À toutes fins utiles, il n'y a aucune garantie que les intérêts de la Société primeront toujours

Mesures de contrôle de la divulgation

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information, de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent un membre de la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que ces derniers puissent évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer l'opportunité d'une divulgation publique. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément à l'instrument multilatéral 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Au 31 mars 2008, ils ont conclu que la conception et la mise en oeuvre des contrôles et des procédures de communication de l'information sont efficaces et fournissent l'assurance raisonnable que l'information importante relative au présent rapport de gestion, aux états financiers consolidés intermédiaires et à d'autres communications est communiquée à la direction en temps opportun.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). La question fondamentale est de faire en sorte que toutes les opérations soient efficacement approuvées, documentées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaire à la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées. La taille relativement restreinte de la Société fait en sorte que son processus d'identification et d'approbation est relativement efficace, et la Société a mis au point un processus d'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans la mesure du possible, compte tenu de la taille restreinte de la Société, les procédures de contrôle interne prévoient la séparation des fonctions liées à la réception, à l'approbation, au codage et au traitement des factures, à l'enregistrement des opérations dans les différents comptes et à l'émission des chèques et au transfert d'argent. Par ailleurs, tous les paiements doivent être contresignés.

Au 31 mars 2008, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu qu'il n'existait aucune faiblesse matérielle au plan de la conception du CIIF.

Information additionnelle et divulgation continue

La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur son site internet à www.osisko.com.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président et Chef de la direction

Le 7 mai 2008

(signé) Bryan A. Coates

Bryan A. Coates
Vice Président, Finances et Chef de la direction
financière

INFORMATION CORPORATIVE

Osisko Exploration Ltée

2140, rue Saint-Mathieu
Montréal, Québec, Canada H3H 2J4
Tél.: (514) 735-7131
Fax: (514) 933-3290
info@osisko.com
www.osisko.com

Administrateurs et dirigeants

Victor H. Bradley, Président du conseil
Sean Roosen, Président et Chef de la direction, Administrateur
Robert Wares, Vice-président exécutif, Chef de l'exploitation, Administrateur
Staph Leavenworth Bakali, Administrateur
André Douchane, Administrateur
Norman Storm, Administrateur
Serge Vézina, Administrateur
Bryan A. Coates, Vice-président, Finances et Chef de la direction financière
John Burzynski, Vice-président, Développement corporatif
Jean-Sébastien David, Vice-président, Développement durable
Luc Lessard, Vice-président, Ingénierie et construction
André Le Bel, Vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire corporatif

Conseillers juridiques

Lavery DeBilly, Montréal

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., Montréal

Agent de transfert

Trust CIBC Mellon, Montréal

Inscription en bourse

Bourse TSX - OSK
Deutsche Boerse - EWX